



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 10 juillet 2017, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de-l'Île- d'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller
	Mme Huguette Giroux	Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

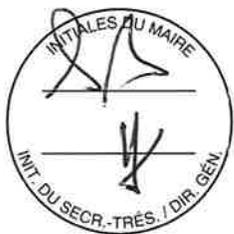
Rencontre publique sur le règlement d'assainissement des eaux usées #442-2017 de 19h30 à 20h28 , plus d'une trentaine de personnes étaient présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h30 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2017 séance ordinaire
Suivi du procès-verbal
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 30 juin 2017.
 - b) Dépôt des revenus et dépenses au 30 juin 2017
 - c) Programmation pour la TECQ 2014-2018 au Mamot
5. Sécurité incendie
 - a) Dépôt du projet du schéma de sécurité incendie
6. Réseau routier
 - a) Résolution pour MTQ-affiche entrée de l'Île
7. Hygiène du milieu
 - a) Adoption du deuxième projet de règlement #442-2017 sur l'assainissement des eaux usées du secteur-est
 - b) Prouration pour le projet des eaux usées du secteur-est



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- c) Aménagement de la borne sèche #18, face au 1534 Chemin Royal
- d) Relevés pour l'assainissement dans secteur-est par Geniarp.
- 8 Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Demande d'achat du terrain de la rue de l'Anse
 - b) Demande d'achat du terrain de la municipalité de la rue Gaillard
 - c) Proposition de la Villa des Bosquets
- 9. Loisirs et culture
 - a)
- 10. Correspondance
 - a) Demande de financement pour un athlète de patinage de vitesse
- 11. Affaires nouvelles
 - a) Barrage routier pour la Croix Rouge
 - b) Collecte de sang le 8 août par Héma- Québec
 - c) Demande de la Fabrique pour aménagement de terrain
- 12. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
- 13. Rapport verbal des comités de travail par les élus

Période de question du public

- 14. Levée de l'assemblée
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 6a (résolution pour pancarte du MTQ) et le point 8b (Demande d'achat pour le terrain rue Gaillard)
ADOPTÉE.

2065-2017

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017**
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017.
ADOPTÉE.

2066-2017

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 30 juin 2017**

2067-2017

- Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 30 juin 2017 totalisant 76 987.82\$.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

b) Dépôt des revenus et dépenses au 30 juin 2017

Le Directeur général secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2017.

c) Programme de la taxe d'accise sur l'essence 2014/2018

Attendu que :

← la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;

← la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Considérant que le conseil a défini la liste des travaux et a réparti les sommes affecter à ces travaux;

2068-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la programmation des travaux pour les années 2014 à 2018 dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) et d'en faire la demande au Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'occupations du territoire et que :

← la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

← la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

← la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

← la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

← la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

« La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. »

Liste des travaux :

- 2014 : 1) Eau potable et usées **4121\$**
2) Connaissance de l'état des conduites **18031\$**
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale
- 2015 : 1) Eau potable et usées **19574\$**
2) Connaissance de l'état des conduites **19 799\$**
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale **5000\$**
- 2016 : 1) Eau potable et usées **332 700\$ (secteur -est)**
2) Connaissance de l'état des conduites
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale **15 000\$**
5) Autres **17736\$ (Bibliothèque plans et devis- Garage municipal
Chemin du moulin pour assainissement des eaux usées)**
- 2017 : 1) Eau potable et usées **113 000\$ secteur Rousseau
295 000\$ (Secteur secteur est-)**
2) Connaissance de l'état des conduites
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale
- 2018 : 1) Eau potable et usées
2) Connaissance de l'état des conduites
3) Renouvellement des conduites d'eau potable
4) Matières résiduelles, amélioration énergétique, voirie locale
- Voir document de présentation pour référence détaillée.
- Totalisant 839 961\$. ADOPTÉE.**

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Dépôt du projet du schéma de sécurité incendie

6. RÉSEAU ROUTIER

7. HYGIÈNE DU MILIEU

**a) Adoption du deuxième projet de règlement #442-2017 sur le projet
l'assainissement des eaux usées du secteur-est**

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement #442-2017 lequel décrète une dépense de 1 933 200\$ et un emprunt de 1 933 200\$ pour le prolongement du réseau d'égout sanitaire est et autres travaux connexes . Cet emprunt comprends le financement de la subvention du programme Fepteu au montant de 697 200\$. **ADOPTÉE.**

2069-2017



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

2070-2017

*annuler
voir 2080-2017
4.*

b) Mandat et procuration de signature par les contribuables pour le projet des eaux usées du secteur-est

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter au recto de la feuille de signature une information à la version présentée et signée pour la présentation des demandes au MCC, CPTAQ et municipales.

ADOPTÉE.

2071-2017

c) Aménagement de la borne sèche #18, face au 1534 Chemin Royal

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'installer une sortie d'eau extérieure et de la peindre.

ADOPTÉE.

2072-2017

d) Relevés à faire dans le secteur-est par Geniarp

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Geniarp au montant de 650\$, pour effectuer des relevés complémentaires au trajet du projet d'assainissement des eaux usées secteur-est.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Demande d'achat du terrain de la rue de l'Anse

Les conseillers présents demande de reporter la décision de vente d'une partie du terrain de la rue de l'Anse pour manque d'information et de demander une évaluation du terrain.

b) Proposition de la Villa des Bosquets Programme de supplément au loyer

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de désactiver les unités PSL, dont quinze (15) sont actuellement actives, devenant disponible suite au départ de l'un de ses occupants jusqu'à concurrence des douze (12) unités tel que prévu dans l'entente et ce, peu importe qu'il s'agisse d'unités originales (12). Cet accord prévoyant donc un financement municipal de l'ensemble des unités actives (15) à partir du 1^{er} juillet 2017, et dont le nombre régressera progressivement à (12).

ADOPTÉE.

2073-2017

9. LOISIRS ET CULTURE

10. Lecture de la correspondance

a) Demande de financement pour de patinage de vitesse à un athlète .

Reporté.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

11. Affaires nouvelles

a) Barrage routier pour la Croix Rouge

2074-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le barrage routier à l'intersection des feux de circulation à St-Pierre de l'île d'Orléans et d'en informer la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE.

b) Collecte de sang le 8 août par Héma -Québec

2075-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir l'activité de la Collecte de sang le 8 août par Héma Québec.

ADOPTÉE.

c) Demande de la Fabrique pour aménagement de terrain

2076-2017

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander un prix pour tondre le gazon et d'accorder le contrat.

ADOPTÉE.

12. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

13. Rapport des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 21h25 et se termine à 21h32

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

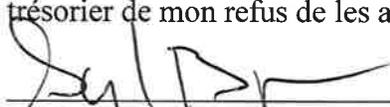
En conséquence :

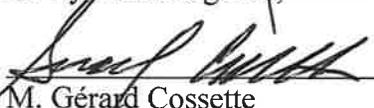
2077-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 21h34.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier